



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Création d'un CHU en Seine-et-Marne

Question écrite n° 1539

Texte de la question

Mme Ersilia Soudais alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation critique de la Seine-et-Marne, qui est un des plus importants déserts médicaux de France, tout comme le sont la Seine-Saint-Denis, l'Yonne ou encore la Guyane. Diversité apparente de départements frappés du même mépris au sommet de l'État. La 7^e circonscription de Seine-et-Marne compte un aéroport, de nombreuses voies rapides et l'une des plus grandes zones industrielles de la région. Selon les mots d'un responsable du SDIS de Villeparisis, « en dehors de la mer et la montagne, nous avons tous les risques existants sur notre secteur : risques routiers et industriels, incendies, attentats... ». Pourtant, depuis que l'État a décidé de fermer le centre hospitalier public de Lagny-sur-Marne en 2012, en livrant le foncier aux promoteurs immobiliers, il n'y a plus d'hôpital sur cette circonscription. Les habitants sont les premiers pénalisés par cet éloignement d'un service public pourtant dû par l'État. Quant à ceux qui sont amenés à devoir se rendre aux urgences, il leur faut souvent faire de nombreux kilomètres supplémentaires quand chaque minute compte. Dans les hôpitaux et dans l'ensemble des métiers de la santé du département, les recrutements sont difficiles. Comme l'estimait un habitant dans le rapport d'enquête publique relatif à la révision du SCoT effectué en 2019 par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, « la fermeture de l'hôpital de Lagny a créé les conditions d'un désert médical sur le territoire ». Pour « mettre un point d'arrêt à cette situation insupportable », les cinq principales organisations syndicales de retraités de Seine-et-Marne avançaient en 2019 un ensemble de revendications, parmi lesquelles « la création d'une faculté de médecine de plein exercice et d'un CHU dans le département ». Dans le même ordre d'idée, lors d'une récente réunion avec l'Association des maires de France du 77, de nombreux élus ont fait part de leur incompréhension auprès de Mme la députée à n'avoir qu'un seul CHU hors Paris en région parisienne. Ils ont formulé eux aussi la demande de création d'un CHU en Seine-et-Marne. En effet, le département de Mme la députée représente à lui seul, du point de vue de la superficie, la moitié de la région et sa population augmente de façon particulièrement dynamique. De fait, la création d'un CHU permettrait, pour résorber le désert médical seine-et-marnais, d'attirer et de fidéliser les praticiens. Elle lui demande donc ce qu'il entend mettre en œuvre pour répondre à cette demande légitime.

Données clés

Auteur : [Mme Ersilia Soudais](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1539

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2022](#), page 4211

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)